RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40017
Numéro SIREN : 301 670 188
Nom ou dénomination : ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES PAR ABREVIATION "A.R.M."

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003620

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ..... *CHARTRES*

450168

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003620**
n° de gestion : **1984B40017**
n° SIREN : **301 670 188 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 18/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES PAR ABREVIATION "A.R.M." - Société par actions simplifiée
474 rue Des Moulins 28260 la Chaussee-d'ivry -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

450168

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 474 rue des Moulins 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 1 6 7 0 1 8 8 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX	277 400	CQ	117 078	160 322	143 670
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	117 964	AG	113 800	4 164	6 105
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	72 708	AQ	72 708		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 508 065	AS	1 123 477	384 587	322 164
		Autres immobilisations corporelles	AT	381 027	AU	196 688	184 338	192 493
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	515 905	CV		515 905	515 905
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	281 449	BI		281 449	61 522
		TOTAL (II)	BJ	3 154 521	BK	1 623 752	1 530 768	1 241 861
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 814 288	BM		1 814 288	2 021 578
		En cours de production de biens	BN	3 168 559	BO		3 168 559	3 164 054
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 497 701	BS		1 497 701	1 008 994
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	11 133	BW		11 133	15 000
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 103 520	BY	5 880	2 097 640	3 746 718
		Autres créances (3)	BZ	725 163	CA		725 163	1 128 554
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	183 991	CG		183 991	724
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	41 578	CI		41 578	32 650
		TOTAL (III)	CJ	9 545 935	CK	5 880	9 540 055	11 118 275
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	8 851			8 851	3 302
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 709 308	1A	1 629 632	11 079 675	12 363 439

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 231 411 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 125 008)	DA	125 008	125 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 500	12 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	931 248	487 861
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	548 049	443 386
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 616 807	1 068 757
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 731	3 302
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	7 731	3 302
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 742 460	3 530 257
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 026 339	985 776
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 979 849	5 937 097
	Dettes fiscales et sociales	DY	696 828	779 723
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 920	57 119
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 454 398	11 289 974
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	739	1 405
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 079 675	12 363 439

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 969 560	10 570 693
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 021 346	2 573 307

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	11 351 230	FE	3 213 509	FF	14 564 740	13 508 367
	Production vendue services *	FG	79 169	FH		FI	79 169	40 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 430 400	FK	3 213 509	FL	14 643 909	13 548 367
	Production stockée*					FM	493 212	747 349
	Production immobilisée*					FN	95 887	146 551
	Subventions d'exploitation					FO	6 002	20 498
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	80 708	121 692
	Autres produits (1) (11)					FQ	99 459	7 582
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 419 179	14 592 041
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 693 590	5 066 069
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	207 289	(300 076)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 025 270	5 840 880
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	177 893	155 458
	Salaires et traitements*					FY	2 616 953	2 402 071
	Charges sociales (10)					FZ	883 794	779 711
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	226 893	179 248
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		5 880
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 593	1 998
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 833 279	14 131 243
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	585 900	460 798
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000	29 964
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	10	10
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	841	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 302	27 589
	Différences positives de change					GN	20 880	59 649
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	70 034	117 213
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	7 731	3 302
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	73 160	60 665
	Différences négatives de change					GS	24 060	72 790
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	104 952	136 758
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(34 917)	(19 545)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	550 982	441 253

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 865	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 865	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 865)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(933)	(2 133)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 489 214	14 709 254
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 941 164	14 265 868
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	548 049	443 386

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	40 000	40 000
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	234 851	266 627
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	841	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	14 265	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	80 708	121 692
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités de retard	3 865	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Groupe ARM

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2018**, dont le total est de 11 079 675 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 548 049 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent aux heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

• Concessions, logiciels et brevets :	1 à 5 ans
• Agencement des constructions :	10 à 20 ans
• Installations techniques :	5 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels :	5 à 10 ans
• Installations générales agencements et aménagements divers :	10 ans
• Matériel de transport :	4 à 5 ans
• Matériel de bureau :	5 à 10 ans
• Matériel informatique :	3 ans
• Mobilier :	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS :

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de 'entreprise.

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 275 129 €.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE):

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 135 905 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art.244 quarter C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quarter C du CGI, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisions l'utilisation de ce crédit d'impôt.
Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 145 984 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

TRIAXE
Expertise - Audit - Conseil

Alain BERSANS
Frédéric BISTUER
Patrick GRAS
Experts-comptables diplômés
Commissaires aux Comptes
Sabine GARCIA
Expert-comptable diplômée

Exemplaire destiné
au dépôt des comptes

ARM

Société par Actions Simplifiée au Capital de 125 008.19 €
Siège social : 474 rue des Moulins – 28 260 LA CHAUSSE D'IVRY

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale de la société ARM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ARM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ARM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, évoquées dans les règles et méthodes comptables de l'annexe, et notamment :

- L'évaluation des stocks de matières premières et des produits finis, notamment par la validation de l'inventaire permanent par sondage,

- La valorisation des stocks telle que décrite dans l'annexe et la validation du bien-fondé des provisions pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés dans l'article D 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 28 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet TRIAXE
F. BISTUER



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	277 400	117 078	160 322	143 671
Concessions, brevets et droits similaires	117 964	113 800	4 164	6 105
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	72 708	72 708		
Installations techniques, matériel, outillage	1 508 065	1 123 477	384 588	322 164
Autres immobilisations corporelles	381 028	196 689	184 339	192 493
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	515 906		515 906	515 906
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	281 449		281 449	61 523
ACTIF IMMOBILISE	**3 154 521**	**1 623 753**	**1 530 768**	**1 241 862**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 814 288		1 814 288	2 021 578
En-cours de production de biens	3 168 560		3 168 560	3 164 054
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 497 701		1 497 701	1 008 995
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 133		11 133	15 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 103 521	5 880	2 097 641	3 746 719
Autres créances	725 163		725 163	1 128 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	183 991		183 991	725
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	41 578		41 578	32 650
ACTIF CIRCULANT	**9 545 936**	**5 880**	**9 540 056**	**11 118 275**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	8 852		8 852	3 302
TOTAL GENERAL	**12 709 309**	**1 629 633**	**11 079 676**	**12 363 439**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques			31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	125 008)	125 008	125 008
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			12 501	12 501
Réserves statutaires ou contractuelles			931 248	487 862
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			548 050	443 386
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**1 616 807**	**1 068 757**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			7 731	3 302
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**7 731**	**3 302**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 742 460	3 530 257
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	1 026 339	985 776
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 979 850	5 937 098
Dettes fiscales et sociales			696 829	779 723
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			8 921	57 120
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**9 454 398**	**11 289 974**
Ecarts de conversion passif			740	1 406
TOTAL GENERAL			**11 079 676**	**12 363 439**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	11 351 231	3 213 509	14 564 740	13 508 368
Production vendue de services	79 170		79 170	40 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**11 430 400**	**3 213 509**	**14 643 910**	**13 548 368**
Production stockée			493 212	747 350
Production immobilisée			95 888	146 551
Subventions d'exploitation			6 002	20 498
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			80 708	121 693
Autres produits			99 460	7 582
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**15 419 180**	**14 592 042**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 693 590	5 066 070
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			207 290	-300 077
Autres achats et charges externes			6 025 270	5 840 881
Impôts, taxes et versements assimilés			177 894	155 459
Salaires et traitements			2 616 954	2 402 071
Charges sociales			883 794	779 711
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			226 893	179 249
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 880
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 594	1 999
		CHARGES D'EXPLOITATION	**14 833 280**	**14 131 243**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**585 900**	**460 798**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			45 000	29 964
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			10	10
Autres intérêts et produits assimilés			842	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 302	27 590
Différences positives de change			20 880	59 650
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	**70 034**	**117 213**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			7 731	3 302
Intérêts et charges assimilées			73 160	60 666
Différences négatives de change			24 061	72 790
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**104 952**	**136 758**
		RESULTAT FINANCIER	**-34 918**	**-19 545**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**550 982**	**441 253**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 865	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3 865**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 865**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-933	-2 133
TOTAL DES PRODUITS	**15 489 214**	**14 709 255**
TOTAL DES CHARGES	**14 941 164**	**14 265 869**
BENEFICE OU PERTE	**548 050**	**443 386**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2018**, dont le total est de 11 079 675 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 548 049 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent aux heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

• Concessions, logiciels et brevets :	1 à 5 ans
• Agencement des constructions :	10 à 20 ans
• Installations techniques :	5 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels :	5 à 10 ans
• Installations générales agencements et aménagements divers :	10 ans
• Matériel de transport :	4 à 5 ans
• Matériel de bureau :	5 à 10 ans
• Matériel informatique :	3 ans
• Mobilier :	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS :

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de 'entreprise.

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 275 129 €.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE):

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 135 905 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art.244 quarter C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quarter C du CGI, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisions l'utilisation de ce crédit d'impôt.
Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 145 984 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	221 400		56 000
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 218		11 228
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	72 708		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 377 834		197 129
Installations générales, agenc., aménag.	286 772		20 852
Matériel de transport	3 579		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	107 119		10 664
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 848 013**		**228 645**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	515 906		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	61 523		231 422
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**577 428**		**231 422**
TOTAL GENERAL	**2 765 059**		**527 295**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			277 400	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		11 481	117 964	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			72 708	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		66 898	1 508 065	
Installations générales, agencements divers		14 383	293 241	
Matériel de transport			3 579	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		33 575	84 208	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**114 857**	**1 961 801**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			515 906	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		11 495	281 449	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**11 495**	**797 355**	
TOTAL GENERAL		**137 833**	**3 154 521**	

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	77 730	39 348		117 078
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	112 113	13 169	11 481	113 800
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	72 708			72 708
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 055 670	134 705	66 898	1 123 477
Installations générales, agenc. et aménag. divers	112 974	26 803	14 383	125 394
Matériel de transport	2 102	614		2 716
Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 901	12 253	33 575	68 579
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 333 355**	**174 376**	**114 857**	**1 392 874**
TOTAL GENERAL	**1 523 198**	**226 893**	**126 338**	**1 623 753**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	3 302	7 731	3 302	7 731
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**3 302**	**7 731**	**3 302**	**7 731**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	5 880			5 880
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**5 880**			**5 880**
TOTAL GENERAL	**9 182**	**7 731**	**3 302**	**13 611**

Dotations et reprises d'exploitation		
Dotations et reprises financières	7 731	3 302
Dotations et reprises exceptionnelles		

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	281 449	231 412	50 038
Clients douteux ou litigieux	7 056	7 056	
Autres créances clients	2 096 465	2 096 465	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 357	3 357	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	527	527	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	136 838	136 838	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	297 746	297 746	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 000	1 000	
Groupe et associés	85 358	85 358	
Débiteurs divers	200 336	200 336	
Charges constatées d'avance	41 578	41 578	
TOTAL GENERAL	**3 151 712**	**3 101 674**	**50 038**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 021 369	1 021 369		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	721 091	236 254	484 837	
Emprunts et dettes financières divers	100 000	100 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 979 850	5 979 850		
Personnel et comptes rattachés	240 550	240 550		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	257 606	257 606		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	117 014	117 014		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	81 659	81 659		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	926 339	926 339		
Autres dettes	8 921	8 921		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**9 454 398**	**8 969 561**	**484 837**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 100 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice 235 859
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	Intérêts courus	22,61		22,61
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**22,61**		**22,61**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FRS FNP	162 826,55	55 869,21	106 957,34
408190	FRS FNP GROUPE	378 966,83	71 697,98	307 268,85
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**541 793,38**	**127 567,19**	**414 226,19**
AUTRES DETTES				
419800	R.R.R. à accorder et avoirs à établ	7 966,05		7 966,05
455800	ASSOCIES INTERETS COURUS	13 424,27		13 424,27
TOTAL AUTRES DETTES		**21 390,32**		**21 390,32**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes provis. pr congés à payer	238 337,64	230 333,23	8 004,41
428600	Personnel - autres charges à payer	224,95		224,95
438200	Charges sociales s/congés à payer	94 213,60	92 133,29	2 080,31
448200	Charges fiscales s/congés à payer	5 076,59	4 906,10	170,49
448600	Etat - autres charges à payer	76 582,11	63 571,46	13 010,65
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**414 434,89**	**390 944,08**	**23 490,81**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	Intérets courus à payer	10 552,26	11 617,60	-1 065,34
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**10 552,26**	**11 617,60**	**-1 065,34**
TOTAL CHARGES A PAYER		**988 193,46**	**530 128,87**	**458 064,59**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CCA	41 578,01	32 650,19	8 927,82
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**41 578,01**	**32 650,19**	**8 927,82**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE	384,40	4 739,91	-4 355,51
418190	CLIENTS FAE GROUPE	90 000,00	141 528,72	-51 528,72
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**90 384,40**	**146 268,63**	**-55 884,23**
AUTRES CREANCES				
409800	FRS AAR	20 636,24	53 112,53	-32 476,29
409890	FRS AAR GROUPE	179 700,00	212 650,60	-32 950,60
428700	Personnel - produits à recevoir	2 857,39		2 857,39
448700	Etat - produits à recevoir	1 000,00		1 000,00
468700	Divers - produits à recevoir		25 776,20	-25 776,20
TOTAL AUTRES CREANCES		**204 193,63**	**291 539,33**	**-87 345,70**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**294 578,03**	**437 807,96**	**-143 229,93**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			**2 111 231**		**2 111 231**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			523 657		523 657
Exercice en cours			203 535		203 535
TOTAL			**727 192**		**727 192**
VALEUR NETTE			**1 384 039**		**1 384 039**
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 161 626		1 161 626
Exercice en cours			237 328		237 328
TOTAL			**1 398 954**		**1 398 954**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			219 123		219 123
A plus d'un an et moins de 5 ans			522 127		522 127
A plus de cinq ans			101 755		101 755
TOTAL			**843 005**		**843 005**
VALEUR RESIDUELLE			**21 112**		**21 112**
Montant pris en charge ds exerc.			237 328		237 328

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	1 068 757
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	1 068 757

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		443 386
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	443 386	548 050
SOLDE		**548 050**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	1 616 807

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

ARM Groupe

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017	%
Ventes de produits finis	11 313 930	3 213 509	14 527 440	13 472 475	7,83 %
Ventes de produits intermédiaires					
Ventes de produits résiduels	37 300		37 300	35 892	3,92 %
Travaux					
Etudes					
Prestations de services	39 170		39 170	40 000	-2,08 %
Ventes de marchandises					
Produits des activités annexes	40 000		40 000		

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

TOTAL	11 430 400	3 213 509	14 643 910	13 548 367	8,09 %

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	8 200			15,24
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
FINANCIERE GLC - 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	SAS	14 286	100,00 %

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SARL BERNARD NICO ET ASSOCIES 28500 VERNOUILLET	38 112 530 865	99,8			2 037 668 87 758
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise	25	
Employés	4	
Ouvriers	48	
TOTAL	83	

Effectif moyen du personnel : 83 dont 4 apprenti (s)

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	7 600	7 538	100,00	100,00
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**7 600**	**7 538**	**100,00**	**100,00**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	**7 600**	**7 538**	**100,00**	**100,00**
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur				
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	**7 600**	**7 538**	**100,00**	**100,00**

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

CABINET TRIAXE
Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 43 43
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 343 241 238

Société par Actions Simplifiée

« **ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES** »

par abréviation « **A.R.M.** »

Capital social : 125.008,19 €uros
Siège social : 474, Rue des Moulins

LA CHAUSSEE D'IVRY
(Eure et Loir)

R.C.S. CHARTRES B 301.670.188
SIRET : 301.670.188.000.20

o=o=o=0=o=o=o

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSOCIEE UNIQUE (AFFERENT A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Société, j'ai établi, en ma qualité de Président de votre société, l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe afférents à l'exercice ouvert le 1er Janvier 2018 et clos le 31 Décembre suivant, et j'ai rédigé, en vue de l'approbation desdits comptes, le présent rapport de gestion, exposant notamment l'activité et la situation de celle-ci au cours de cet exercice, et contenant ma proposition concernant l'affectation du résultat de cet exercice.

Au cours de cette réunion, vous serez également invitée à statuer sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous rendra compte, dans un instant, de l'exécution de sa mission.

Pour votre information, je vous ai communiqué, dans le délai légal et réglementaire, tous les documents et renseignements dont la communication préalable est prescrite par la Loi, savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation,
- le présent rapport de gestion,
- le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- et le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

J'ajoute, en tant que de besoin, qu'il n'a été apporté aucune modification, par rapport à l'exercice précédent, au mode de présentation des comptes sociaux et aux méthodes d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

I. - ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE :

La Société a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 14.643.910 €uros, contre 13.548.368 €uros au cours de l'exercice précédent, ce qui représente **une progression de 8,09 %**.

Après comptabilisation de la variation des en-cours de production (+ 493.212 €uros) et de la production immobilisée (95.888 €uros), la production de l'exercice totalise 15.233.010 €uros, au lieu de 14.442.268 €uros l'exercice précédent, soit **une hausse de 5,48 %.**

En tenant compte des transferts de charges (80.708 €uros), des subventions d'exploitation (6.002 €uros) et des autres produits divers de gestion courante (99.460 €uros), les produits d'exploitation totalisent 15.419.180 €uros, contre 14.592.042 €uros l'exercice précédent (soit une hausse de 5,67 %).

De leur côté, les achats de matières premières et autres approvisionnements, se sont élevés à 4.693.590 €uros, contre 5.066.070 €uros pour l'exercice 2017.

Compte tenu de la variation de ces mêmes éléments (négative de 207.290 €uros), le prix de revient des achats consommés s'établit à 4.900.880 €uros, contre 4.765.993 €uros l'exercice précédent, soit **une hausse, de 2,83 %.**

En conséquence, la marge brute s'établit à 10.332.129 €uros, contre 9.676.275 €uros l'exercice précédent, soit **un gain, en valeur relative, de 6,78 %.**

Quant au taux de marge brute, il gagne quasiment un point, passant de 67,00 % à 67,83 %.

En intégrant la sous-traitance, la marge brute retraitée atteint 7.129 K€, au lieu de 6.280 K€, **soit une hausse de 13,53 %.**

Les autres charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice écoulé se sont élevées à 9.932.399 €uros, contre 9.365.250 €uros pour l'exercice 2017, soit **une hausse de 6,06 %.** Elles sont détaillées, par grandes catégories, dans le tableau suivant, qui les compare à celles engagées lors de l'exercice précédent.

NATURE DES CHARGES	2018	2017	VARIATIONS (en %)
Achats études et prestations	3 202 771	3 396 371	-5,70
Eau/EDF	129 834	125 031	3,84
Petit équipement et outillage, vêtement prof,	437 975	239 619	82,78
Fournitures de bureau	26 785	32 519	-17,63
Carburants, combustibles	13 242	12 423	6,60
Sous-traitance diverses	106 281	85 869	23,77
Crédit-bail	234 851	266 628	-11,92

Locations diverses	337 936	215 786	56,61
Entretien	184 053	148 375	24,05
Assurances	61 281	55 295	10,83
Etudes et recherches - Documentation	1 703	1 721	-1,03
Personnel extérieur à l'entreprise et services ext	283 028	303 075	-6,61
Honoraires/Frais d'actes / Fees	697 779	618 390	12,84
Publicité/Relations publiques	0	19 768	-100,00
Transport s/achats et ventes - emballages	220 596	212 138	3,99
Déplacements, missions, réceptions	9 785	9 978	-1,93
Poste et télécommunications	21 546	30 585	-29,56
Services bancaires	41 287	58 834	-29,82
Cotisations et autres services extérieurs	14 537	8 476	71,50
TOTAL AUTRES ACHATS & CHARGES EXT.	6 025 270	5 840 881	3,16
Impôt et taxes	177 894	155 459	14,43
Salaires et traitements	2 616 954	2 402 071	8,95
Charges sociales	883 794	779 711	13,35
Amortissements	226 893	179 249	26,58
Provisions	0	5 880	-100,00
Autres charges	1 594	1 999	-20,27
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**9 932 399**	**9 365 250**	**6,06**

Compte tenu des charges énumérées ci-dessus, l'exercice écoulé se solde par un bénéfice d'exploitation de 585.900 €uros, contre 460.798 €uros pour celui enregistré lors de l'exercice précédent.

Après comptabilisation :

- des produits financiers : (+) 70.034 €uros
  (dont 45.000 €uros de dividendes en provenance de notre filiales, la Société « B.N.A »),
  (dont 344 €uros d'intérêts rémunérant les avances de fonds consentie à la Société « B.N.A »)
- des charges financières : (-) 104.952 €uros
  (dont 14.047 €uros d'intérêts rémunérant les avances de fonds consentie par la Société Mère)
- des charges exceptionnelles : (-) 3.865 €uros
- et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage : (+) 933 €uros

l'exercice clos le 31 Décembre 2018 se solde par **un bénéfice de 548.049,95 €uros**, contre un bénéfice de 443.386,15 €uros enregistré lors de la clôture précédente.

Quant à l'évolution de la situation tant active que passive de la société, de l'ouverture à la clôture de l'exercice écoulé, elle peut se résumer de la façon suivante :

VALEURS ACTIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	164 486,59 €	149 775,86 €	14 710,73 €
Immobilisations corporelles	568 926,63 €	514 657,49 €	54 269,14 €
Immobilisations financières	797 355,15 €	577 428,41 €	219 926,74 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 530 768,37 €	1 241 861,76 €	288 906,61 €
Stock matières premières et autres appro.	1 814 288,36 €	2 021 578,15 €	- 207 289,79 €
En cours de production de biens et services	3 168 559,69 €	3 164 054,12 €	4 505,57 €
Produits intermédiaires et finis	1 497 701,32 €	1 008 994,60 €	488 706,72 €
TOTAL STOCK	6 480 549,37 €	6 194 626,87 €	285 922,50 €
Avances et acomptes s/commandes	11 133,13 €	15 000,00 €	- 3 866,87 €
Clients	2 097 640,77 €	3 746 718,85 €	- 1 649 078,08 €
Autres créances	725 163,34 €	1 128 554,33 €	- 403 390,99 €
Disponibilités	183 991,27 €	724,99 €	183 266,28 €
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	3 017 928,51 €	4 890 998,17 €	- 1 873 069,66 €
ACTIF CIRCULANT	9 498 477,88 €	11 085 625,04 €	- 1 587 147,16 €
Charges constatées d'avance	41 578,01 €	32 650,19 €	8 927,82 €
Ecart de conversion actif	8 851,65 €	3 302,27 €	5 549,38 €
TOTAL ACTIF	**11 079 675,91 €**	**12 363 439,26 €**	**- 1 283 763,35 €**

VALEURS PASSIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Capital social	125 008,19 €	125 008,19 €	- €
Réserve légale	12 500,82 €	12 500,82 €	- €
Autres réserves	931 248,04 €	487 861,89 €	443 386,15 €
Résultat de l'exercice	548 049,95 €	443 386,15 €	104 663,80 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 616 807,00 €	1 068 757,05 €	548 049,95 €
Provisions pour risques	7 731,05 €	3 302,27 €	4 428,78 €
TOTAL PROV.RISQ ET CHARGES	7 731,05 €	3 302,27 €	4 428,78 €
Emprunts et dettes auprès étab.de Crédit	1 742 460,03 €	3 530 257,39 €	- 1 787 797,36 €
Autres emprunts et dettes financières	1 026 339,03 €	985 776,02 €	40 563,01 €
Dettes fournisseurs et rattachés	5 979 849,62 €	5 937 097,83 €	42 751,79 €
Dettes fiscales et sociales	696 829,77 €	779 723,12 €	- 82 893,35 €
Autres dettes	8 920,55 €	57 119,76 €	- 48 199,21 €
TOTAL DETTES	9 454 399,00 €	11 289 974,12 €	- 1 835 575,12 €
Ecart de conversion passif	739,86 €	1 405,82 €	- 665,96 €
TOTAL PASSIF	**11 079 676,91 €**	**12 363 439,26 €**	**- 1 283 762,35 €**

II. - AUTRES INFORMATIONS :

Conformément à la loi, sont fournies ci-après diverses informations complémentaires.

1°) Activités de la Société en matière de recherche et de développement :

Des activités en matière de recherche et de développement, au sens fiscal du terme, ont été entreprises au cours de l'exercice écoulé (heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits), pour un total de 56.000 €uros. Elles n'ont donné lieu à aucun crédit d'impôt.

En ce qui concerne les investissements proprement dits, ceux-ci se sont élevés à 239.872 €uros.

Ils ont été principalement consacrés à l'acquisition de logiciels industriels (11.228 €uros), de matériel et outillage industriels (197.129 €uros), à la réalisation d'installations générales et d'agencements divers (20.852 €uros) et à l'acquisition de matériel de bureau et mobilier informatique (10.663 €uros).

2°) Effectif moyen en personnel :

L'effectif moyen de la Société, au cours de l'exercice 2018, s'est élevé à 83 personnes (dont 4 apprentis).

3°) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, de la situation financière, et notamment de la situation d'endettement :

Vous voudrez bien vous rapporter, pour ces informations, aux comptes annuels de la société.

Vous constaterez notamment que le rapport entre l'actif circulant et les dettes ressortait, à la clôture de l'exercice écoulé, à 100,47 % (contre 98,19 % au 31 Décembre 2017).

Vous constaterez également que les engagements hors bilan (contrats de crédit-bail à échoir) totalisaient, à la clôture de l'exercice, 843.005 €uros (hors valeur résiduelle).

Vous constaterez également, que le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées totalisaient, à la clôture de l'exercice, 275.129 €uros.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, le CICE s'élève à 135.905 €uros.

Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 145.984 €uros est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

4°) Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

La société a encore bénéficié, en 2018, de la montée en cadence des programmes aéronautiques d'Airbus (A320 Neo et A350 notamment) et a ainsi connu une nouvelle croissance de son chiffre d'affaires qui s'élève à 14.644 K€ (soit une hausse de +1.096 K€ ou encore de +8,1% sur un an).

Les produits d'exploitation – qui comprennent notamment la variation des stocks de produits finis et d'en cours de production – représentent un montant de 775 K€.

Une bonne maîtrise des coûts a limité la progression des charges d'exploitation (+5,0%) et, par conséquent, une amélioration de la rentabilité de la société. Le résultat net est ainsi positif de 548 K€ (contre +443 K€ en 2017).

5°) Evénements importants survenus depuis l'ouverture de l'exercice en cours :

Je ne vois aucun événement important à vous signaler qui soit survenu depuis l'ouverture de l'exercice en cours.

6°) Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Il est prévu pour l'exercice 2019 une baisse de l'activité (environ -7%), du fait de la réaffectation de certaines productions vers d'autres sites du Groupe et de la bascule à mi année de l'approvisionnement matières du site du Groupe basé au Maroc (suite à la mise en place d'un approvisionnement en direct).

La rentabilité du site devrait néanmoins s'améliorer grâce aux plans de progrès engagés sur le site et à la baisse des charges de crédit-bail.

7°) Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices :

En annexe au présent rapport, vous trouverez également le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

8°) Informations sur les prises de participation ou prises de contrôle :

En application de l'article L 233-6 du Code de Commerce, alinéa 1, j'ai l'honneur de vous informer que notre Société a acquis :

- Le 28 Février 2018, 3 parts sociales de la Société « BERNARD NICO ET ASSOCIES », par abréviation « B.N.A », SARL au capital de 38.112,25 €uros, divisé en 2.500 parts sociales de 15,2449 euros chacune de valeur nominale, ayant son siège à VERNOUILLET (Eure-et-Loir) 2, rue Denis Papin - Z.I. les 150 Arpents. Cette opération porte le pourcentage de détention de la Société de 99,88 % à 100 % du capital de la Société « BERNARD NICO ET ASSOCIES », par abréviation « B.N.A ».

9°) Informations sur l'activité et les résultats de cette filiale :

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6, alinéa 2 du Code de Commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte de l'activité de cette filiale au cours de l'exercice 2018.

Au cours dudit exercice, cette Société a réalisé un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2.038 K€ contre 1.926 K€ au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 5,81 %.

La production de l'exercice totalise 2.033 K€, contre 1.917 K€, l'exercice précédent, soit une hausse de 6,06 %.

Le prix de revient de ses achats consommés s'établissant à 324 K€, sa marge brute ressort en conséquence à 1.709 K€, contre 1.587 K€ en 2017, soit un gain, en valeur relative, de 7,67%.

Ses autres charges d'exploitation totalisant 1.588 K€, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 133 K€ contre 129 K€ pour celui enregistré à la clôture précédente.

Après comptabilisation de son résultat financier, de son résultat exceptionnel, de l'impôt sur les sociétés et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, le résultat de l'exercice réalisé par notre filiale au 31 Décembre 2018, est un bénéfice de 87.758 €uros, contre un bénéfice de 99.447 €uros l'exercice précédent.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 568.977 €uros au 31 Décembre 2018.

Vous trouverez en annexe du présent rapport, conformément à l'article L 233-15 du Code de Commerce, un tableau complétant les informations qui viennent de vous être données.

10°) Etat de la participation des salariés au capital social :

En application de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune action de la Société soit dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE), soit dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE).

11°) Délais de paiement clients et fournisseurs :

Conformément aux dispositions de l'article D. 411-4 du Code de Commerce, pour les exercices ouvert à compter du 1er Juillet 2016, le rapport de gestion des Sociétés dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes, doit comprendre, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total H.T. ou TTC des factures reçues ou émises non réglée à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard.

Par ailleurs, le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (Code de commerce art L.441-6-1 et D.441-4)

En annexe au présent rapport, vous trouverez le tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

12°) Informations sur le montant des prêts consenties par la Société, à titre accessoire à son activité principale :

Conformément à l'article L. 511-6, 3bis du Code monétaire et financier, je vous indique que la Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des micros entreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

13°) Décision de l'Autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielles :

En application des dispositions de l'article L 464-2 du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a fait l'objet d'aucune décision prononcée par l'Autorité de la concurrence, pour pratiques anticoncurrentielles.

14°) Liste des succursales :

Conformément à l'article L. 232-1, II du Code de commerce, je vous informe que la Société ne détenait, au 31 Décembre 2018, aucune succursale.

III. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 :

Je vous propose d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé,
ressortant à la somme précitée de : 548.049,95 €uros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur serait ainsi porté de : 931.248,04 €uros
à : 1.479.297,99 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je confirme :

- que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables,

- et qu'il n'a été engagé, pendant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

IV. - QUITUS :

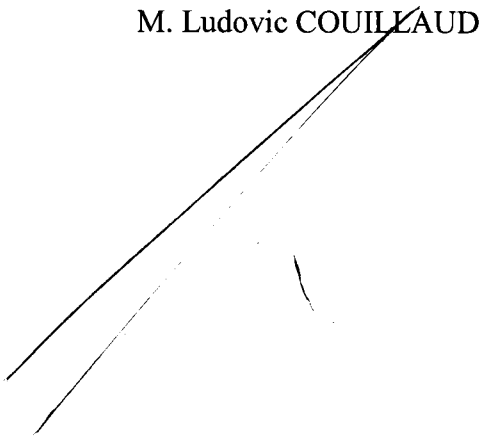
Au bénéfice des explications qui précèdent, et de celles plus détaillées que je ne manquerai pas d'apporter lors de notre prochaine réunion, je vous demande de bien vouloir approuver, tels qu'ils vous sont présentés, le compte de résultat, le bilan et l'annexe afférents à l'exercice ouvert le 1er Janvier 2018 et clos le 31 Décembre 2018 et de me donner en conséquence quitus de ma gestion au cours de l'exercice écoulé.

V. – OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE :

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du Travail, ou bien le texte des observations présentées par le Comité d'entreprise en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail est ou sera annexé au présent rapport.

Si vous approuvez mes propositions, je vous demande de bien vouloir les consacrer par un vote, en adoptant les résolutions dont je vais vous donner lecture, et dont le texte a été tenu ou mis à votre disposition conformément à la Loi et aux statuts de notre Société.

LE PRESIDENT
M. Ludovic COUILLAUD



ANNEXE I AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (ART. R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

SAS "ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES"

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2014	2015	2016	2017	2018
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital Social	125 008	125 008	125 008	125 008	125 008
Nombre d'actions ordinaires existantes	8 200	8 200	8 200	8 200	8 200
Nombre d'actions à dividendes.prioritaires					
Nombre maximal d'actions à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 034 022 €	11 886 007 €	13 054 855 €	13 548 368 €	14 643 910 €
Résultat avant impôt, participation,amort.& provisions	310 869 €	- 1 790 402 €	429 817 €	602 095 €	778 439 €
Impôt sur les bénéfices	28 469 €	- 3 733 €	- 1 067 €	- 2 133 €	- 933 €
Participation des salariés	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	136 078 €	- 1 980 353 €	313 380 €	443 386 €	548 050 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
III. RESULTATS PAR ACTION :					
Résultat après impôt, participation, mais avant amort.& prov.	34,44 €	- 217,89 €	52,55 €	73,69 €	95,05 €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	16,59 €	- 241,51 €	38,22 €	54,07 €	66,84 €
dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
IV. PERSONNEL :					
Effectif moyen salarié de l'exercice	73	85	76	77	83
Masse salariale de l'exercice	2 256 329 €	2 529 694 €	2 348 702 €	2 402 071 €	2 616 954 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	734 209 €	823 367 €	772 857 €	779 711 €	883 794 €

ANNEXE II AU RAPPORT DE GESTION
AFFERENT A L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018
(Art L 333-15 du C.Commerce)

SAS "ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES"

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	*Capital*	*Capitaux propres hors capital*	*% du capital détenu*	*valeur comptable des titres détenus*		*Prêts avances consentis non remboursés*	*Montant des cautions & avals fournis par la Sté*	*Chiffres d'affaires du dernier exerc.*	*Bénéfice ou perte du dernier exercice*	*Dividendes encaissés au cours exerc.*
				Brute	*Nette*					
I . FILIALES :										
(50 % au moins du capital détenu par la société)										
Société "BERNARD NICO ET ASSOCIES" (exercice 2018)	38 112 €	530 865	100,00%	515 906 €	515 906 €	- €	- €	2 037 669 €	87 758 €	45 000 €
II .PARTICIPATIONS										
(de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)										

EXE III AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (Exercice 2018)
cle D.441-4 du Code de Commerce)

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

*	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
bre de factures concernés						67						37
tant total des factures rnées TTC		46 718,01 €	36 653,24 €	16 196,11 €	214 215,23 €	313 782,59 €		18 698,22 €	- €	4 256,00 €	26 162,72 €	49 116,94 €
centage du montant total des ts de l'exercice (préciser HT ou)		0,5%	0,4%	0,2%	2,3%	3,3%						
centage du chiffre d'affaires de rcice (préciser HT ou TTC)								0,14%	0,00%	0,03%	0,20%	0,37%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
bre des factures exclues												
tant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L, 443-1 du code de commerce)												
lais de paiement utilisés ur le calcul des retards de ement	☐ Délais contractuels : - ☐ Délai contractuels : (préciser) Délais légaux : 45 jours fin de mois						☐ Délais contractuels : - ☐ Délai contractuels : (préciser) Délais légaux : 45 jours fin de mois					

Société par Actions Simplifiée

« **ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES** »

par abréviation « **A.R.M.** »

Capital social : 125.008,19 €uros
Siège social : 474, Rue des Moulins

LA CHAUSSEE D'IVRY
(Eure et Loir)

R.C.S. CHARTRES B 301.670.188
SIRET : 301.670.188.000.20

o=o=o=0=o=o=o

I. - PROPOSITION DU PRESIDENT QUANT A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 :

Je vous propose d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé, ressortant à la somme précitée de : 548.049,95 €uros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur serait ainsi porté de : 931.248,04 €uros
à : 1.479.297,99 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je confirme :

- que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables,

- et qu'il n'a été engagé, pendant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

II. – DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 11 JUIN 2019 :

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé, ressortant à la somme précitée de : 548.049,95 €uros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur est ainsi porté de : 931.248,04 €uros
à : 1.479.297,99 €uros

Conformément aux prescriptions légales, l'Associée Unique prend acte des déclarations du Président confirmant :

- que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables,

- et qu'il n'a été engagé, pendant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL : LE PRESIDENT

